



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 octobre 2022

Les syndicats des jeunes et futurs médecins organisent un colloque sur l'accès aux soins

Paris, le 23 septembre 2022. La santé est au centre du Conseil National de Refondation. À cette occasion et à la veille du PLFSS (Projet de Loi pour le Financement de la Sécurité Sociale), les syndicats de jeunes et futurs médecins ANEMF, ReAGJIR et ISNAR-IMG souhaitent soumettre leurs idées pour se recentrer sur le soin des patients à l'occasion d'un colloque sur l'accès aux soins qui se tiendra le 3 octobre 2022 à 14h à la FIAP de Paris.

Les zones sous-dotées, un problème qui s'étend à tout le territoire français

Viellissement de la population, développement des maladies chroniques, manque de médecins... La demande de soins est en hausse constante dans notre pays et concerne la quasi-totalité de la carte, sans distinction entre les territoires urbains et ruraux, puisque l'Île-de-France est le premier désert médical français. C'est aujourd'hui **87% du territoire est considéré comme sous-doté** en médecins ! Face à cette réalité, les futurs médecins et jeunes généralistes souhaitent apporter des réponses et des solutions et se prononcent une fois de plus contre la régulation à l'installation. En effet, déjà expérimentée chez nos voisins allemands, elle se révèle inefficace.

Rappelons que ce qui est communément appelé « désert médical » n'est pas seulement médical, mais bel et bien global : **quand un secteur manque de médecins, il manque aussi d'emplois, d'infrastructures d'accueil pour les plus jeunes et les plus âgés, d'écoles, de solutions de garde pour les enfants, de commerces, de loisirs, etc.** Les médecins sont donc eux aussi des citoyens acteurs du territoire qui subissent de plein fouet les conséquences de cette désertification.

Trois axes concrets pour améliorer l'accès aux soins : agir sur l'offre, la demande et l'organisation des soins.

Sur l'offre :

Améliorer la formation : Augmenter l'attractivité des territoires passe par leur accessibilité. Il faut augmenter le nombre de maîtres de stage ambulatoire, notamment dans les territoires sous-dotés, et permettre aux étudiants de les découvrir en améliorant les solutions d'hébergement et en harmonisant les indemnités de transport. Travailler en interprofessionnalité dans les territoires ne s'improvise pas, il faut

donc introduire des formations au management et faire connaître les acteurs de terrain ainsi que les démarches d'initiation de l'exercice aux étudiants, et ce dès le second cycle. Dans cette dynamique, une diversification des profils par une orientation renforcée dès le lycée, et notamment en zone rurale, est absolument nécessaire.

Ces mesures sont efficaces à long terme par l'attractivité de la formation.

Favoriser le lien entre territoires et futurs professionnels de santé : Tous les acteurs de l'installation (CPAM, URSSAF, CARMF, CDOM, ARS, URPS, collectivités locales, universités, représentants des syndicats de médecins étudiants et installés) doivent se regrouper en **guichets uniques**. Ceux-ci permettraient d'accompagner les étudiants en santé et les professionnels remplaçants dans la construction de leur projet professionnel, de communiquer sur les aides financières incitatives disponibles pendant et après les études, d'aider les professionnels dans la réalisation des démarches administratives d'installation, et la mise en relation avec les différents services territoriaux pour faciliter l'exercice coordonné. Il faut garder le lien entre les étudiants, les médecins remplaçants et les futurs installés, de façon à les orienter au mieux vers des territoires qui s'organisent pour répondre aux besoins de santé.

Ces mesures sont efficaces à court terme par l'attractivité de la profession.

Sur l'organisation des soins :

Le travail collectif : Avoir un médecin par clocher est irréalisable. Cependant, nous avons la chance d'avoir une profession qui peut s'exercer de plusieurs façons et une des solutions réside dans le regroupement et la coopération de professionnels de santé qui accompagnent un bassin de population : la pluriprofessionnalité. Elle comprend les ESP, les MSP, les CPTS. Pour faciliter leur mise en place et leur pérennité dans le temps, il faudrait alléger/déléguer la partie administrative avec une plus grande facilitation des démarches et des protocoles de coopération par les ARS.

La délégation de tâches : Il est urgent de revaloriser les autres professionnels de santé et cela peut pleinement être fait dans ces structures qui les regroupent. Par exemple, les IPA (Infirmiers de Pratique Avancée) sont tout à fait capables de prendre en charge certaines actions de prévention et de suivi de pathologies chroniques tout comme les sages-femmes sont tout à fait à même de réaliser le suivi gynécologique.

Sur la demande :

L'allègement des procédures : Afin de désengorger les salles d'attente, les jeunes médecins prônent aussi un allègement des procédures. Une solution simple est de réévaluer les besoins et la pertinence des certificats médicaux en se basant sur des critères de santé publique avec un encadrement par le code de la santé publique. Un travail mériterait d'être engagé avec l'ordre des médecins et les syndicats sur le bien-fondé de l'exigence médicale de certificats sportifs, de certificats médicaux pour les dossiers MDPH, et de toute autre forme de certificats visant à apporter une caution médicale. Ceci en vue d'agir à la fois pour libérer du temps médical mais aussi pour simplifier l'exercice libéral, facteur d'attractivité à l'installation.

L'éducation à la santé : A plus long terme, nous souhaitons améliorer l'éducation à la santé de la population, et ce dès l'école, notamment par des campagnes de santé publique : éducation aux gestes barrières, formation aux gestes de premiers secours, connaissance du corps et de la sexualité, sensibilisation aux différents acteurs du système de santé.

En conclusion :

Chaque année la France perd en moyenne 1 000 médecins généralistes. Forcer l'installation ne résoudra rien, et risque de diminuer l'attractivité de la médecine générale pour les installés de demain, accentuant davantage les inégalités de territoires. Nous déplorons l'état actuel de l'accès aux soins et sommes ravis de pouvoir partager avec le plus grand nombre nos idées concrètes et réalisables à l'occasion de ce colloque du 3 octobre. Nous sommes persuadés que médecins, patients et politiques peuvent dès aujourd'hui construire une santé qui embrasse les besoins de chaque Français et réponde aux problématiques actuelles et enjeux de demain.

Informations pratiques :

Lundi 3 octobre de 14h à 17h

FIAP de Paris

30 rue Cabanis 75014 Paris

Inscription des journalistes auprès du service de presse.

À propos de ReAGJIR – www.reagjir.fr

ReAGJIR est le Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants en France. Créé en janvier 2008, ce syndicat regroupe et représente les remplaçants en médecine générale, les médecins généralistes installés depuis moins de 5 ans et les jeunes universitaires de médecine générale (chefs de clinique, maîtres de stage des universités, enseignants de médecine générale). Fédération de syndicats régionaux, la structure accompagne et défend l'exercice du métier par ces trois types de professionnels et milite pour la construction d'un système de santé à l'image des jeunes généralistes : innovant, collaboratif, humain et solidaire.

ReAGJIR C/O Collège de la Médecine Générale 6 place Tristan Bernard 75017 PARIS contact@reagjir.org

À propos de l'ANEMF - <https://anemf.org>

L'ANEMF (l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France) est une Association loi 1901 qui travaille depuis 1965 pour l'intérêt commun des Étudiants en Médecine. Elle regroupe en son sein 37 associations représentatives locales d'étudiants en médecine provenant de toutes les facultés de médecine de France, ainsi que de nombreuses associations de solidarité internationale, de santé publique, d'échanges et des associations de tutorats..

ANEMF c/o Fage – 79 rue Perier – 92120 MONTROUGE - contact@anemf.org

À propos de l'ISNAR-IMG - www.isnar-img.com

Fondée en 1997, l'ISNAR-IMG est l'InterSyndicale Nationale Autonome et Représentative des Internes de Médecine Générale. Elle regroupe les syndicats et associations d'internes de Médecine Générale de 23 subdivisions du territoire national. Ses rôles sont multiples et complémentaires : représenter directement les positions des internes, par un système ascendant, auprès des institutions ; défendre les droits fondamentaux des internes ; informer les médecins de demain et préparer leur avenir professionnel en participant à l'amélioration de leur formation et de leurs perspectives professionnelles.

ISNAR-IMG - 286, rue Vendôme 69003 LYON - contact@isnar-img.com

Contact presse

Barbara BEGAULT | 06 73 07 52 85 – porteparole.isnarimg@gmail.com

Colloque Accès aux soins - colloqueaccesauxsoins@gmail.com